

## Mention d'information 25-06 RGPD

# Actions locales du Service de Santé au Travail

La Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Actions locales du service de Santé au Travail » dont la finalité est la gestion, l'organisation et le suivi des actions locales du service de Santé au travail.

Les objectifs de la Santé au travail consistent à maintenir un degré de bien-être physique, mental et social des salariés. Un autre enjeu de la santé au travail a pour but de prévenir les risques auxquels sont exposés les salariés sur leur lieu de travail et ainsi les protéger de tous dommages.

Le service de Santé au travail a également pour mission de veiller à la santé des salariés du fait de leurs tâches professionnelles, en proposant et/ou en organisant des actions locales individuelles et/ou collectives.

Cette fiche de traitement a pour objectifs :

- L'organisation, la gestion et le suivi :
  - o des actions collectives en entreprises,
  - o de partenariats avec différents professionnels de santé.

Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la MSA Nord - Pas de Calais, le recueil du consentement de la personne et une obligation légale de par la nouvelle loi « Santé au travail » du 02/08/2021, entrée en vigueur le 01/04/2022 avec pour objectifs de renforcer la prévention en entreprise, de prévenir la désinsertion professionnelle et d'améliorer le suivi individuel des salariés.

La MSA Nord – Pas de Calais est amenée à collecter vos données personnelles directement (consentement de la personne) et indirectement par l'extraction de données détenues dans nos bases de données nous permettant d'assurer nos missions.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification,
- Vie personnelle,
- Vie professionnelle,
- NIR,
- Données de santé.

Les informations relatives à ce traitement sont conservées pendant une durée de 3 ans et/ou en fonction des besoins des salariés.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé, en interne :

- o A toute personne dûment habilitée du service de Santé au Travail, la Direction si besoin en était et toute autre personne dont les compétences et l'expertise nécessiteraient une intervention dans le cadre de ce traitement.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez de mesures protectrices de vos droits qui vous concernent (droits d'accès, rectification, opposition).

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais ou à sa Déléguée à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : [dpo.grprec@msa59-62.msa.fr](mailto:dpo.grprec@msa59-62.msa.fr).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA – 80715 – Paris Cedex 07.